

Témoignage d'une ex-adepte de l'église mormone (2ème partie)

La première partie de ce témoignage, relatant l'entrée et la vie dans l'Eglise, est parue dans le n° 92 de Bulles (4ème trimestre 2006).

Les doutes

Ma conversion m'avait éloignée de quelques amis qui ne comprenaient pas mes raisonnements ou que mon prosélytisme irritait. Qui plus est, je leur tenais un nouveau langage qui n'avait de sens qu'à l'intérieur de l'église. En fait, je ne pouvais utiliser le vocabulaire de l'église qu'avec les membres et c'est ainsi qu'ils sont devenus indispensables. J'étais fière de parler la langue de ceux qui ont une mission rédemptrice à accomplir. J'appartenais à un groupe d'élite qui m'avait prouvé avec certitude que l'église mormone était la « véritable » église. Certains liens familiaux étaient devenus conflictuels et j'en éprouvais de la peine. Les membres de l'église me rassuraient en me disant que pour eux, il en avait été de même, qu'il ne fallait pas que je m'inquiète. Jésus lui-même avait été persécuté, c'est bien la preuve que j'étais dans la vérité.

En raison de mon changement d'attitude au bureau et mon prosélytisme, la société pour laquelle je travaillais au moment de ma conversion m'a renvoyée. Je l'ai très bien accepté car j'y voyais là encore la preuve que j'étais dans la vérité et que, tout comme la plupart des disciples de la paix, j'étais persécutée. Cela ne pouvait que renforcer ma détermination.

A la suite de ce licenciement, j'éprouvais des difficultés à payer ma dîme et je me culpabilisais. Ne payant pas la dîme, je ne pouvais plus aller au temple et j'avais l'impression de vivre dans le péché. Les dirigeants m'avaient enseigné que l'union familiale ne peut perdurer après la mort que si ceux qui la composent ont été fidèles à l'évangile et ont été scellés dans la Maison du Seigneur : le temple. Je craignais que, n'étant plus digne, l'esprit du Seigneur se retire de moi. Je ne pourrais plus être avec ma famille pour l'éternité.

L'évêque de ma paroisse avait été informé de mes craintes par l'une de mes sœurs visiteuses. En effet, les mormons ont mis sur pied un programme de Visites au foyer qui permet aux dirigeants d'effectuer des contrôles suivis de la conduite et de la pensée des membres grâce à une extrême vigilance des adeptes entre eux. Tout doute sur le comportement d'un membre est immédiatement rapporté au dirigeant concerné qui décidera de l'attitude à adopter à l'encontre du dissident. Les visites se font généralement une fois par mois et sont prétendument destinées à apporter un soutien spirituel aux membres et à prévenir une possible précarité matérielle. L'évêque m'a donc convoquée pour un

entretien. Pour me permettre de payer ma dîme, il m'a proposé de faire le ménage de la chapelle durant un mois entier. L'argent qu'il économiserait en ne payant pas de femme de ménage serait versé directement aux fonds de la dîme. Il me reprocha toutefois de ne pas bien gérer mon budget et m'ordonna de ne pas « prendre la Sainte Cène » pendant un mois. Ce fut pour moi une grande humiliation. Le dimanche, lorsque tous les membres se réunissent, ils se retrouvent à la réunion de la Sainte Cène qui correspond à la messe pour les catholiques. Lors de cette réunion, du pain et de l'eau sont bénis et servis aux fidèles qui se sentent spirituellement dignes de les recevoir. Des morceaux de pain et des petits gobelets d'eau sont ainsi distribués aux membres par des détenteurs de la prêtrise. L'évêque et ses conseillers assis en face de l'audience peuvent ainsi contrôler et déceler chez un membre un état de culpabilité s'il ne prend pas « la Sainte Cène » ou vérifier que le pénitent exécute bien sa sentence. Je pleurais systématiquement les 4 dimanches concernés car je me sentais exclue, pécheresse, coupable. J'étais littéralement mortifiée. Un membre compatissant m'a dit à ce moment-là qu'il valait mieux être sanctionné sur terre qu'arriver devant Dieu avec ses valises de péchés. Les « portes de la Vie Eternelle » sont étroites, a-t-il ajouté.

Je suis très émotive et cette punition a refroidi mes ardeurs. La « véritable » église de Dieu pouvait-elle me rendre si malheureuse ? Je commençais à éprouver de la crainte. Je savais que si je transgressais les règles, je risquais d'être convoquée par un tribunal - composé uniquement d'hommes réunis pour la circonstance - qui déciderait des sanctions à appliquer à mon encontre. Les dirigeants appellent ce type de tribunal « un tribunal d'amour ». J'y ai assisté un soir en tant que témoin et j'en ai des frissons encore aujourd'hui. Ces hommes emprunts de fierté qui un jour de leur vie se prennent pour des juges !!!

La sœur qui avait été conviée à ce tribunal était mariée à un membre qui la trompait. Cet homme jouissait dans l'église d'une excellente réputation et sa famille était composée de nombreux dirigeants. La situation était devenue intolérable et mon amie avait demandé de l'aide aux autorités. Redoutant cette épreuve, elle m'avait priée de l'accompagner pour la soutenir. Ce fut pire que ce que nous pouvions imaginer car mon amie s'est retrouvée dans le rôle de la coupable, celle par qui le scandale arrive. Lui, en tant que détenteur de la prêtrise était forcément au-dessus de tout soupçon. J'étais scandalisée et le membre qui présidait le tribunal - mis au courant de mon indignation - m'a quelque peu réprimandée en m'affirmant qu'il avait beaucoup prié, que les décisions prises étaient celles inspirées par le Saint Esprit et qu'un jour, il était certain que nous, les sœurs, nous comprendrions la puissance de la prêtrise. Pour le moment, ils nous fallait obéir et ne pas trop nous émouvoir.

Il m'était de plus en plus difficile d'appartenir à cette église qui m'apparaissait si sexiste.

Vers la sortie

Peu à peu, les objections de ma famille et de mes amis s'imposaient à moi. Je leur accordais plus de crédit. Je commençais à oser accepter l'idée d'être en désaccord avec

les autorités de l'église, tout en me gardant bien de dévoiler mon nouvel état d'esprit. Je réapprenais à utiliser mes propres facultés pour raisonner. Ces pensées dissidentes démontaient et remontaient les raisonnements mormons comme des rouages. Je redevais libre intellectuellement, la puissance de l'endoctrinement mormon s'étiolait, perdait de sa superbe. Ma nouvelle liberté intellectuelle avait permis au doute de s'installer. Et puis l'évidence : Je devais quitter l'église. Mais comment ?

Toute ma vie tournait autour de l'église. C'est à ce moment-là que j'ai réalisé l'emprise de la secte. Les autorités se sont très vite rendues compte de mon manque de dynamisme et des mesures ont été prises. Les membres qui m'étaient les plus proches ont été consultés et un plan de « réactivation » de ma personne a été mis au point. J'étais de plus en plus sollicitée pour organiser des activités et les remerciements qui accompagnaient mes initiatives étaient de plus en plus élogieux. Je me sentais de nouveau happée dans un tourbillon d'amour qui mettait en échec ma volonté de quitter l'église. Je subissais à nouveau l'influence de l'église. Mes « frères et sœurs » me disaient qu'eux aussi avaient été victimes de ce petit coup de blues. Ils m'assuraient que c'était une épreuve normale qui me rendrait encore plus forte. Seuls les vrais disciples du Seigneur sont ainsi mis à l'épreuve car ils représentent un réel danger pour le diable. C'est ainsi que le Seigneur teste leur véritable amour pour Lui. Je devrais me sentir honorée d'être la cible du Malin, lui qui ne s'intéresse qu'aux meilleurs « saints ».

Pour mieux me faire « raccrocher », les autorités se sont servies de mon fils. Il avait 14 ans à l'époque et plein d'enthousiasme. Il était très aimé et soutenu par des hommes qu'il admirait. Les autorités savaient que j'étais reconnaissante aux membres d'essayer de « combler » l'absence d'un père. Les « frères » prenaient en charge son éducation « spirituelle » et lui inculquaient des valeurs saines. De mon côté, j'assurais la progression « spirituelle » de leurs filles. J'avais une bonne situation mais je ne pouvais rivaliser avec les familles américaines membres de l'église qui séjournaient quelques années en France pour des raisons professionnelles ; les jeunes gens et jeunes filles de ces familles étaient très sympathiques et mon fils les accompagnait souvent dans leurs voyages. Il était donc très sollicité et nos activités nous éloignaient progressivement.

Un nouveau dilemme se présenta à moi : comment expliquer à mon fils que l'église était un leurre et que toutes les doctrines qui lui avaient été inculquées depuis l'âge de 3 ans n'étaient pas vraies. Comment allait-il supporter l'idée que sa mère puisse s'être trompée ? Allait-il me refaire confiance après ? J'avais peur de ne plus pouvoir être une référence pour lui. J'allais devoir « détisser » la toile de vie de ses 3/14 ans. J'ai essayé de construire petit à petit des « raisons » qui aideraient mon fils à comprendre ma nouvelle attitude et j'espaçais les rencontres avec les membres de l'église. Je prétextais des indispositions ou bien des réunions familiales mais l'église « veillait ». Un soir, l'un des membres de la prêtrise a téléphoné à mon fils pour lui proposer de l'accompagner le lendemain chez des membres « inactifs » dans le cadre du programme des « visites au foyer ». Un membre « inactif » est un membre qui ne vient plus à l'église et que l'on voit

de moins en moins. Mon fils a accepté et je n'ai pas voulu m'interposer. Je ne me sentais pas prête à affronter ma remise en question. Le lendemain, il était fiévreux mais n'osant pas m'opposer à la prêtrise, je l'ai laissé sortir. Après son départ, je me suis persuadée que Dieu le préserverait de tout aggravation de son état de santé puisqu'il allait travailler pour Ses brebis. Je n'étais pas encore redevenue autonome. L'autorité de la prêtrise intervenait de nouveau dans mes prises de décisions. Lorsque mon fils est rentré, il était brûlant de fièvre et une heure après, j'ai dû appeler un médecin en urgence car il faisait une crise d'asthme inquiétante.

J'étais anéantie, le « donnant-donnant » n'avait pas fonctionné. Mais où était l'erreur ? Je me sentais coupable de croire de moins en moins à la véracité de l'église et je pensais que le Seigneur me punissait en s'attaquant à mon fils, à l'être que j'aimais le plus au monde. Et pourtant cela ne pouvait pas être possible : Un Dieu aimant et juste ne pouvait pas « punir » ses enfants, on ne devrait pas avoir à « acheter » l'amour et la protection !

La sortie

Petit à petit, mon esprit se réveillait et ma raison se « personnalisait » de nouveau. Certains membres refusaient de croire que je quittais l'église. Mon fils et moi-même avons souvent été cités en exemple. Il avait même été choisi pour rendre son témoignage devant des centaines de personnes lors d'une conférence au palais des congrès à Versailles. J'ai été la « maman missionnaire » de beaucoup de jeunes gens et jeunes filles qui étaient séparés de leur famille durant deux années consécutives. J'ai été « présidente » des jeunes filles et de la Société de Secours (groupe des femmes de plus de 18 ans). J'ai aimé les aimer et j'ai été aimée en retour. Quitter l'église c'était un peu les abandonner et je m'en voulais terriblement.

Les membres et les autorités se relayaient pour m'appeler au téléphone, me faire des visites « surprise », me surprendre au travail ou au supermarché. J'ai reçu des lettres de menace de « mort spirituelle ». Les membres qui me les ont envoyés disaient avoir eu des visions dans lesquelles ils « voyaient » que j'allais au devant de graves difficultés. Ils avaient peur pour moi car non seulement j'allais vers la damnation mais j'entraînais également toute ma famille. Ces lettres m'ont terrorisée. Je n'osais pas en parler à mes proches et lorsque quelques mois plus tard, mon père est décédé, j'ai pensé que j'étais responsable de sa mort et j'ai pris peur. Cependant, dès que j'évoquais intérieurement l'idée de re-contacter les membres ou de participer à une activité de l'église, j'étais saisie de violentes crampes d'estomac qui me clouaient sur place. C'est à ce moment-là que j'ai décidé de consulter un psychiatre pour m'aider à me sortir de l'état d'anxiété dans lequel j'étais tombée. J'ai aussi surfé sur Internet pour trouver des associations de victimes de sectes et c'est ainsi que j'ai contacté l'ADFI.

Lorsque j'ai enfin pu révéler à mon fils mes nouveaux sentiments ainsi que ma décision, il

m'a approuvé. Nous avons beaucoup parlé et il m'a avoué qu'il n'était pas heureux dans l'église et qu'il me suivait par pure obéissance mais sans conviction. Il n'avait jamais osé me le dire de peur des malédictions qui pourraient tomber sur nous. De plus, il était le seul détenteur de la prêtrise dans notre foyer depuis l'âge de 12 ans et se sentait investi d'une énorme responsabilité. C'est bien la preuve que l'endoctrinement commence très tôt chez les mormons.

Aujourd'hui, j'éprouve une profonde reconnaissance envers tous ceux qui ont su m'écouter et qui m'ont aidée à rompre avec l'église mormone. Je ne saurais être totalement franche si je prétendais ne pas me soucier des réactions que mon témoignage, une fois publié, suscitera auprès de la communauté mormone lorsque certains membres m'auront reconnue. Mon fils et moi-même en sommes conscients mais nous n'avons plus peur. Nous sommes fiers de nous en être sortis et d'avoir eu le courage de parler.

Pour terminer, j'aimerais parler de ma période « post sectaire ». Mon adhésion à un mouvement sectaire a fait de moi, pour certains, une « illuminée ». J'ai vraiment le sentiment d'avoir un « casier » et je sais qu'il vaut mieux taire mon expérience mormone de peur d'être « cataloguée ». J'ai compris qu'entrer dans une secte n'est pas un acte léger, c'est une décision lourde de conséquence dont la portée conditionne toute une existence, même si le choix est un jour remis en cause. Il ne s'agit pas d'une simple formalité mais d'un pacte moral qui laisse des traces indélébiles. J'ai l'impression d'être atteinte d'une maladie transmissible que j'aurais contractée chez les mormons, dont on ne guérit jamais et qui peut contaminer et fragiliser ceux qui m'approchent. Un exemple : l'une de mes sœurs m'a récemment fait savoir qu'elle ne me confierait plus son fils âgé de 8 ans sous prétexte que je pourrais avoir une mauvaise influence sur lui. Je ne suis plus autorisée à être seule avec lui et je me sens tout le temps « surveillée ». Lorsque j'émetts un avis, il n'est pas pris au sérieux car il émane de celle qui « a été assez naïve » pour se faire avoir par des promesses « débilatantes ». J'ai même parfois peur d'être rabrouée par un « oh toi, tu n'as rien à dire, t'es bien rentrée chez les mormons, alors ... ».

Le temps n'effacera jamais les années que j'ai passées à servir les intérêts d'une secte aussi puissante et maligne que la secte mormone. Si mon modeste témoignage permet, ne serait-ce qu'à une seule personne, de se soustraire à l'emprise de ce mouvement sectaire, alors je pourrais dire : non, je ne regrette rien.

Je n'ai jamais eu la prétention de faire reculer le pouvoir de l'église mormone. Cette secte existera malgré moi et je ne peux que le déplorer. Cependant, je me devais de témoigner. Si je ne l'avais pas fait, j'aurais eu l'impression de ne pas porter assistance à des personnes en danger de « mort spirituelle ».■